



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AOUT 2025 – CRBC PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Labaere.

Cercles présents ou représentés :

District BBBW

Alliance Bridge Club 61 (Elisabeth Houyet-Jasienski)
Argayon 65 (Michel Tourville)
BBC 275 (Valérie Labaere)
CBUE 9 (Michel De Clercq)
CB WSL 29 (Nestor Malotiaux, sur procuration)
Mains Tendues 11 (Marc Dufrenoy)
Parilasne 8 (Alain Labaere, sur procuration)
RGCB/Ravenstein 15 (Valérie Labaere, sur procuration)
UAE 43 (Elisabeth Houyet-Jasienski, sur procuration)

District Liège

Cercle Perron 149 (Eric Damseaux)
Espace-Pontia BC 38 (François Hauseux, sur procuration)
UMA 41 (Eric Damseaux, sur procuration)
Verviers 37 (Maurice Cezar, sur procuration)

District HN

BC Mons 55 (Michel Haubert)
CBMS 46 (Marc Dufrenoy, sur procuration)
Charleroi 37 (Gérard Degrez)
Loverval 50 (Jacqueline Jassogne, sur procuration)
Namur 77 (Claude Pirotte)

Soit 18 cercles présents ou représentés sur 42 soit 42.8 %, et qui représentent 1046 voix sur 1677 soit 62.4 % de la saison 2024/2025 → le quorum des deux-tiers n'est pas réuni.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est le suivant:

1. Accueil et approbation des PV des AG du 21 août et du 21 octobre 2024
2. Rapport d'activités du président et des commissions
3. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice social écoulé, et du vérificateur aux comptes
4. Présentation du budget pour l'exercice social suivant
5. Approbations des comptes et du budget
6. Vote de la décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes
7. Nominations au sein de l'Organe d'administration : 3 administrateurs et les administrateurs suppléants
8. Nomination du vérificateur aux comptes
9. Modifications des statuts et approbation des nouveaux statuts
10. Questions diverses

Résolutions

1. Accueil et approbation des PV des AG du 21 août et du 21 octobre 2024

Les PV sont approuvés sans remarque.

2. Rapport d'activités du président et des commissions

2.1. Rapport d'activité du président (Alain Labaere) :

Alain Labaere prononce le discours suivant :

« Je suis président depuis un an et avec l'Organe d'Administration nous avons eu beaucoup de réunions, toujours dans une bonne ambiance et nous avons bien travaillé sur de nombreux projets.

Parmi ces projets, il y en a 2 qui vont se concrétiser très bientôt :

* application de gestion des membres : il s'agit d'une nouvelle manière d'enregistrer les affiliations des membres. Chaque cercle enregistrera ses membres dans cette nouvelle application et ensuite tiendra à jour leurs données. Une formation sera organisée d'ici fin septembre par visioconférence et il faudra enregistrer les membres pour fin octobre. A partir de l'année prochaine, la date limite d'affiliation sera fin août et cela afin de pouvoir commencer les compétitions en septembre avec un listing des membres à jour.

* lancement d'un tournoi sur RealBridge : à partir de septembre les affiliés LBF pourront participer gratuitement à un tournoi mensuel par carrés. Je demande aux présidents des cercles de faire la promotion de ce tournoi car il est primordial d'être présent sur les plateformes de bridge en ligne. En effet, il apparaît que cela attire des nouveaux joueurs dans les cercles par après. De même, grâce à notre partenariat avec FunBrige, nos membres auront bientôt une réduction de 10 %.

D'autre part, deux gros changements ont été réalisés au niveau des commissions :

* création de la commission Arbitrage et Tournois (fusion des deux commissions) afin d'augmenter l'efficacité. Je remercie les membres de cette commission car ils ont beaucoup travaillé avec succès, avec comme résultat une augmentation de la participation aux tournois LBF (Coupe LBF, Paires Open, SuperLigue)

* réorganisation de la commission Bridge-Info avec comme objectif d'en améliorer le contenu

2.2. Rapport d'activité de la commission Arbitrage et Tournois → voir annexe 1

Une discussion se tient concernant l'organisation de la SuperLigue. En effet, un sondage avait été réalisé afin de connaître les souhaits des participants et la conclusion a été qu'il ne fallait pas changer la formule. Néanmoins, la plupart des cercles du district de Liège continue de souhaiter une réorganisation car les déplacements sont trop longs (par comparaison, il y a 17 équipes qui participent au challenge provincial : 14 rencontres de 32 donnes, mais des déplacements pour courts). Au niveau du district du

BBBW, c'est à peu près la même situation (la Coupe Bruxelles-Brabant regroupe 14 équipes : 7 rencontres de 24 femmes).

2.3. Rapport d'activité de la commission Bridge-Info → voir annexe 2

2.4. Rapport d'activité de la commission Ethique et Discipline → voir annexe 3

2.5. Rapport d'activité de la commission Enseignement → voir annexe 4

3. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice social écoulé, et du vérificateur aux comptes

Le trésorier (Gérard Degrez) présente les comptes (voir annexe 5) et fait les commentaires suivants :

- * les cotisations reçues sont plus faibles qu'au budget car il y a eu moins d'affiliés que prévu
- * les dépenses pour le BI ne couvrent que 3 numéros au lieu de 4 prévus au budget
- * les factures d'assurance n'ont pas été reçues et donc rien n'a été payé (problème résolu quelques jours après l'AG)
- * au total, le résultat est moins négatif que le budget : - 11.499,80 €

Le vérificateur aux comptes (Claude Pirotte) lit son rapport (voir annexe 6) et propose d'approuver les comptes.

4. Présentation du budget pour l'exercice social suivant

Le trésorier (Gérard Degrez) présente le budget (voir annexe 5) et fait les commentaires suivants :

- * afin de réduire le déficit de ce budget, l'Organe d'Administration a retenu 2 impressions papier du BI et 2 diffusions numériques
- * les dépenses d'assurance couvrent 2 années
- * il y a un budget pour le développement d'un nouveau site internet (l'actuel a plus de 10 ans)
- * il n'y a pas d'augmentation de la cotisation membres sur 25/26, ni sur 26/27 car celle-ci doit être décidée par l'AG l'année précédente
- * afin d'obtenir un rendement de nos économies (plus de 200 000 euros), des placements ont été faits selon la formule des dépôts à terme qui rapporteront des intérêts chaque année :
 - dépôt à terme à 1 an de 60000 € (en 2026, dépôt de 30000 € à un an et 30000 € à 5 ans)
 - dépôt à terme à 3 ans de 30000 €
 - dépôt à terme à 4 ans de 30000 €
 - dépôt à terme à 5 ans de 30000 €

L'objectif étant d'avoir à partir de 2031 un dépôt à terme à 5 ans de 30000 € qui arrive à échéance chaque année et qui rapportera de 2000 à 2500 € d'intérêts selon l'évolution des taux

Une question est posée concernant notre contribution à la FRBB (22500 €) et son utilisation pour les participations aux compétitions internationales. Le président explique que la FRBB a aussi mis en place un plan d'économie et donc a réduit sa contribution aux frais de participations :

- * compétitions dames et seniors : la FRBB paye l'inscription et c'est tout
- * autres compétitions : la FRBB paye l'inscription et une partie des frais de déplacements/hébergements mais demande une contribution des joueurs

5. Approbations des comptes et du budget

Les comptes 24/25 sont approuvés à l'unanimité.

Vu qu'il n'y a pas le quorum des deux tiers des membres effectifs présents ou représentés, le budget déficitaire ne peut pas être approuvé → une Assemblée Générale Extraordinaire sera nécessaire.

6. Vote de la décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes

La décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes est votée à l'unanimité.

7. Nominations au sein de l'Organe d'administration : 3 administrateurs et les administrateurs suppléants

- district BBBW : le mandat d'Elisabeth Houyet-Jasienski arrive à échéance. Et donc le BBBW propose Claire Dubois comme administratrice et Nicole Maréchal/Marc Delvaux comme suppléants
- district Liège : le mandat de François Hauseux arrive à échéance et Bernard Everaert a donné sa démission. Et donc Liège propose François Hauseux comme administrateur, propose Maurice César pour terminer le mandat de Bernard Everaert (2 ans) et Marie-Françoise Stas comme suppléante
- district HN : suite à un problème d'organisation interne, il ne propose personne comme administrateur, et propose Jacqueline Jassogne comme suppléante. La proposition pour un administrateur sera faite courant septembre.

Tous les candidats et toutes les candidates sont élu-es à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur aux comptes :

Claude Pirotte propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

9. Modifications des statuts et approbation des nouveaux statuts

Le secrétaire (Marc Dufrenoy) présente les principaux changements :

- * suppression des dates d'affiliation et de paiement des cotisations --> la mise en place du nouveau logiciel de gestion des membres (avec changement de la date limite d'affiliation) nous oblige à modifier le processus d'affiliation, et donc ce processus sera maintenant décrit dans le ROI et non plus dans les statuts
- * modification du but et de l'objet afin de les rendre plus conformes à la réalité de notre asbl (en particulier: ajout du soutien à la FRBB, et ajout de la formation des arbitres et des enseignants)
- * suppression de l'obligation d'avoir deux tiers des membres présents ou représentés pour accepter un budget déficitaire. Mais nous gardons la majorité des deux tiers pour l'approbation.
- * fusion de certains articles pour plus de cohérence lors de la lecture

Vu qu'il n'y a pas le quorum des deux tiers des membres effectifs présents ou représentés, les nouveaux statuts ne peuvent pas être approuvés → une Assemblée Générale Extraordinaire sera nécessaire.

10. Questions diverses

La demande de suppression de la contrainte « interdiction de faire des transferts de joueurs en septembre et octobre » est faite : cette contrainte figure dans le règlement du championnat SuperLigue et donc cette demande sera transmise à la commission Arbitrage et Tournois.
La majorité des membres présents sont d'accord que cette contrainte est inutile.

La séance est clôturée à 21h30 et le verre de l'amitié est offert, avec des sandwiches.

ANNEXE 1

Rapport Commission d'arbitrage et des tournois

Formation d'arbitre de club : 9 séances de cours ont eu lieu au BBC avec 17 participants. 14 candidats ont passé l'examen et 7 l'ont brillamment réussi ! La liste d'arbitre a été mise à jour sur le site. La LBF a décidé d'organiser une deuxième session pour ceux qui n'ont pas réussi → le 16 octobre 2025.
Bilan : **285 €**

Championnat par équipes : Seulement 16 équipes se sont inscrites et 2 séries de 8 ont été formées avec les 4 équipes du BBBW, 6 de Liège et 6 du HN. Les 2 premiers de chaque poule montent en div III nationale.
Le résultat d'une étude de la formule de l'organisation du championnat LBF a démontré le souhait des joueurs de maintenir la formule actuelle pour la saison prochaine, mais de limiter les déplacements.
Bilan : **3.536 €**

Senior : Au BBC le 19/09/24 : 3 séances de 14 donnes
Ph. Coenraets – Z. Engel
21 paires → **+5** (16 en 2023)
Bilan : **433,25 €**

Coupe : Au Bois du Cazier le 29/03/25 : 8 tours de 6 donnes en formule Suisse
BBC 3 : G. Polet – A. Kaplan – F. Bigdeli – C. Renard
33 équipes → **+5** (28 en 2024)
20 nationales, 9 SL et 4 ne jouant pas en championnat
Trophée donné aux gagnants.
Bilan : **-467,95 €** (frais de duplication ++ et 13 équipes gratuites)

Paires Mixtes : A Loverval le 05/04/25 : 2 séances de 18 donnes
Ph. Dardenne – P. Leblu
30 paires → **+16** (14 en 2024)
Goûter offert par la LBF
Trophées aux gagnants + distribution de 6 bouteilles de vin
Bilan : **119,98 €**

Paires Open : Simultanément au BBC, Perron et CRNB le 26/04/25
52 paires → **+16** (36 en 2024)
Bxl : 18 paires, C. van den Hove – M. Buelens
Liège : 14 paires, JP Lafourcade – C. Marchal
Namur : 20 paires, D. Hocq – F. Bonmariage
Bilan : **152,63 €** (780 € versé aux clubs pour frais de salle)

- ⇒ Bilan positif = **4.058,90 €**
- ⇒ Nette augmentation de participation
- ⇒ Nouvelles formules pour la Coupe et le Paires Open
- ⇒ Le comité d'arbitrage et des tournois s'est réuni 5 fois !
- ⇒ J'en profite pour remercier toute mon équipe !

Caroline Schellekens

ANNEXE 2

RAPPORT COMMISSION BRIDGE-INFO

Bonjour à tous,

Fin avril dernier, j'ai à ma grande surprise reçu un coup de fil de notre président Alain Labaere, m'informant du fait que j'avais été bombardé rédacteur en chef de Bridge Info la semaine précédente, alors même que je n'avais pas fait acte de candidature.

Ce n'est pas que je m'en sente incapable, après tout ça a été mon métier pendant plus de 40 ans, mais il fallait en priorité trouver quelqu'un qui reprenne le rôle d'Eloïse Lafourcade, pour lequel je ne suis absolument pas qualifié. Après plusieurs semaines de recherches, j'ai reçu la candidature de Romain Bernard, dont ce n'est pas le métier, mais qui est très motivé pour notre revue. J'ai terminé la relecture hier soir et je pense que l'on peut être globalement satisfait du résultat. L'accent a été mis sur l'actualité, régionale, nationale et internationale, les collaborateurs sont nombreux et la technique n'est pas oubliée. Seul petit bémol : nous avons bouclé une semaine plus tard que prévu, heureusement sans que cela prît à conséquence au niveau financier avec l'imprimeur.

C'est notamment dû au fait que Romain n'est pas encore très familiarisé avec l'outil, qu'Eloïse Lafourcade (qui aurait pu donner de précieux conseils) a supprimé son numéro de téléphone belge et n'était donc contactable que par mail, et que Romain avait un calendrier personnel assez chargé. Il saura désormais combien de temps libre il doit mobiliser pour les numéros suivants. Le prochain numéro, justement, devrait paraître avant les fêtes, disons le 15 décembre.

Je vous remercie de votre bonne attention.

Jean-François Jourdain

ANNEXE 3

RAPPORT COMMISSION ETHIQUE ET DISCIPLINE

Pour l'année 2025, la Commission d'Ethique et de discipline (CED) a été sollicitée à deux reprises.

La 1ère affaire concernait la capitaine d'une équipe de division honneur pour des faits qui se sont déroulés lors d'une journée de championnat à Leuven.

Le président faisant fonction de la CED (Philippe COENRAETS) a estimé que le recours était irrecevable (PS : j'ai dû me désister pour cause d'incompatibilité).

La 2ème affaire concerne une équipe de division honneur pour des faits qui se sont déroulés durant la phase finale de la coupe de Belgique à Anvers.

L'affaire n'a pas encore été traitée mais devrait (normalement) être fixée dans le courant du mois de septembre.

Bien à vous,

Frédéric Carpentier

ANNEXE 4

Rapport de la commission de l'enseignement (2024-2025)

1. Nouveaux initiateurs 2025

Ce 31 mai 2025 se déroulait l'examen pour obtenir le grade d'initiateur L.B.F. dans les locaux du club de Charleroi.

Il y avait quatre candidats :

Thierry Dammans (Charleroi)

Benoit Valentin (BBC)

Xavier Ligot (Namur)

Sylvie Van Hees (Mons)

La journée s'est déroulée parfaitement .

L'examen se déroulait en deux parties :

Première partie écrite : durée 2 heures

Pause : 15 min

Préparation de l'oral : durée : 1 heure

Présentation de l'oral : durée : 45 min

Les trois premiers candidats ont réussi l'épreuve d'une manière satisfaisante.

Quelques lacunes techniques, conseils sur des points de pédagogie et un grand encouragement pour transmettre à de nouveaux élèves leur passion du Bridge.

Les diplômes leur ont été envoyés par mail ainsi que l'inscription sur le site de la LBF comme enseignant agréé.

Merci à Patrice et Christian pour leur participation et leur conseils avisés.

2. Rappel des missions de la Commission de l'Enseignement

9.4.1. Missions

La commission enseignement a pour missions :

- * le choix du système d'enseignement → c'est le SEF
- * définir et attribuer les différents grades ou diplômes d'enseignants
- * organiser les formations pour devenir enseignant
- * recevoir et examiner les candidatures aux différents grades ou diplômes d'enseignants, et de faire procéder aux épreuves dont elle établit les critères.
- * établir un « programme officiel » comportant un découpage de l'ensemble des éléments à enseigner, avec des indications de pédagogie.
- * définir la méthode d'initiation à enseigner
- * gérer la liste des enseignants agréés

* organiser une formation lors de la parution d'une nouvelle édition du SEF, et faire passer des examens à tous les enseignants précédemment diplômés

3. Outils pour les enseignants

- Funbridge : voir fichier annexe
- Si FFB, video + powerpoint explicatifs

François Hauseux
Pour le Commission de l'Enseignement

ANNEXE 5

Comptes 24-25 & Budget 25-26

Revenus	Budget 24-25	Résultats au 30/6	Budget 25-26 2 BI impr, 2 num
Cotisations	39.150,00 €	35.280,00 €	35.761,00 €
Équipes	13.775,00 €	13.630,00 €	13.495,00 €
Sans catégorie		115,00 €	
Total	52.925,00 €	49.025,00 €	49.256,00 €
Dépenses			
Administration	1.000,00 €	1.182,34 €	1.200,00 €
Assurances	2.500,00 €	0,00 €	4.000,00 €
Bridge Info	23.000,00 €	17.773,45 €	16.200,00 €
Compétitions LBF	-1.250,00 €	26,09 €	
Cotisations sortantes (RBBF/AISF/FFB)	23.145,00 €	23.191,00 €	23.245,00 €
Équipes (RBBF + districts)	8.086,00 €	7.942,00 €	8.086,00 €
Formations externes		545,00 €	1.000,00 €
Formations	3.000,00 €	318,01 €	2.000,00 €
Frais bancaires	300,00 €	127,69 €	72,00 €
Informatique	3.000,00 €	1.833,64 €	3.000,00 €
Site web			3.677,19 €
Matériel	500,00 €		500,00 €
Tournois RealBridge			1.000,00 €
Subsides aux clubs	5.000,00 €	7.570,58 €	5.000,00 €
Subside équipe nationale junior	2.500,00 €		
Sans catégorie		15,00 €	
Total	70.781,00 €	60.524,80 €	68.980,19 €
Résultat	-17.856,00 €	-11.499,80 €	-19.724,19 €

ANNEXE 6

Rapport du vérificateur aux comptes de la LBF présenté à l'Assemblée générale du 25 août 2025

Je soussigné, Claude PIROTTE, ai été mandaté en qualité de vérificateur aux comptes de la LBF par l'Assemblée générale du 28 septembre 2022, en application du Code des Sociétés et Associations, et conformément à l'article 42 des statuts de la LBF.

Cette vérification des comptes implique donc le contrôle de la bonne adéquation des écritures comptables aux pièces justificatives, ainsi que la présentation à l'Assemblée générale d'un rapport sur les comptes de l'association.

La présente vérification porte sur la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Le trésorier, Gérard DEGREGZ, m'a transmis les différents documents comptables et les pièces justificatives, J'ai examiné les différentes pièces comptables. Je peux certifier que toutes les pièces comptables examinées sont correctement attribuées, et donc que la comptabilité est correctement tenue.

Les recettes sont constituées essentiellement par les cotisations des membres (38.650 € sur un total de recettes de 41.083 €).

En ce qui concerne les dépenses, sur un total de 52.582,80 €, 17.773,45 € concernent Bridge-Info, dont 7.606 € pour les rédacteurs, 8.434,22 pour l'impression et 2.443,23 pour les frais d'envoi.

A noter que 7.570,58 € ont été consacrés aux subsides attribués aux clubs pour l'acquisition de matériel et la promotion du bridge.

Par contre, il est étonnant de constater qu'aucune dépense n'ait été faite en matière d'assurances.

La période du 1/7/24 au 30/6/25 se clôture par un solde négatif de 11.499,80 €, pour des valeurs disponibles en banque au 30 juin 2025 de 208.721,33 €.

Je propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Fait à Floreffe, le 1 août 2025.

Claude PIROTTE

Vérificateur aux comptes